



**EEF** ECLAIREURS  
EVANGELIQUES  
DE FRANCE  
*Le scoutisme, une aventure pour demain*

# Projet Pédagogique

Septembre 2018

**Organisateur :**  
**Eclaireurs Evangéliques de France (E.E.F.)**

*Groupe EEF de Clamart (92)*

*Année 2018-2019*

*Accueil sans hébergement de jeunes de 8 à 17 ans*

Fait le Clamart le 02/09/2018

**Directeur : SCHNELLER Alain**

**signature :**

# Sommaire

[Projet Éducatif des EEF](#)

[Description de l'accueil](#)

[Buts et objectifs de l'accueil](#)

[Moyens pédagogiques](#)

[Moyens humains](#)

[Moyens matériels](#)

[Organisation générale de l'accueil](#)

[Modalités d'évaluation de l'accueil](#)

# Projet Éducatif des EEF

## Organisateur :

Éclaireurs Évangéliques de France (E.E.F.)

*Association Loi 1901, déclarée en Préfecture de la Drôme le 09 juillet 1998*

*Association reconnue Jeunesse et Education Populaire par la préfecture de la Drôme*

*Association membre de la Fédération du Scoutisme Évangélique Français (F.S.E.F.)*

*du Conseil National des Évangéliques en France (CNEF)*

*de l'Union Française des Centres de Vacances (U.F.C.V.)*

**Siège social :** Eclaireurs Évangéliques de France

40, rue Alphonse DAUDET

26000 VALENCE

Document élaboré par le Comité Pédagogique National des E.E.F. et validé par le Conseil d'Administration le 14 avril 2013.

Document valable pour une durée de cinq ans à partir de cette date et pour l'ensemble des groupes locaux.

Ce document sera évalué chaque année par le Comité Pédagogique National à l'aide des rapports moraux des groupes locaux, des rapports de visites de camp et des comptes rendus des stages de formation.

## Contexte

L'association des Éclaireurs Évangéliques de France (E.E.F.) est une association de scoutisme évangélique, nationale, constituée de groupes locaux répartis sur le territoire français.

Les groupes locaux sont rattachés à une église (ou à un comité de parrainage inter-églises) protestante ou protestante évangélique et gérés sous la responsabilité d'un Conseiller de Groupe.

Ils se composent d'une ou plusieurs unités : Famille de Furets (4 à 6 ans), Bande des Loustics (6 à 8 ans), Meute de Louveteaux (8 à 12 ans), Troupe d'Éclaireurs (12 à 17 ans), Compagnie d'Éclaireuses (12 à 17 ans), Route (17 à 21 ans).

Pour leurs activités, les E.E.F. mettent en place des centres de loisirs, des week-ends (séjours courts) et des séjours de vacances. Les activités sont ouvertes aux garçons et filles, sans distinction sociale, raciale, politique ou confessionnelle.

## Ressources

L'encadrement est constitué de bénévoles ou de personnes au pair diplômés (BAFA, BAFD et équivalences) et non diplômés, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'association dispose d'une école de formation (École de Formation au Scoutisme Mafeking) qui enseigne notre pédagogie du scoutisme. Elle délivre des certificats d'aptitudes appelés Licences de chefs.

L'achat et la gestion du matériel nécessaire aux activités sont assurés par chaque groupe local.

## Buts

**LA SANTÉ** : Apprendre à connaître son corps, à progresser et grandir avec lui, à l'entretenir par l'exercice physique et une hygiène satisfaisante.

**LA PERSONNALITÉ** : Aider l'enfant puis le jeune à construire sa propre personnalité, à assumer et vivre des choix et des responsabilités.

**LE SAVOIR-FAIRE** : Permettre aux enfants et aux adolescents de découvrir puis maîtriser des compétences et des techniques, utiles dans un milieu naturel ou urbanisé : techniques « scoutes » traditionnelles ou adaptées à la société du XXIème siècle.

**LE CIVISME / LE SERVICE SOCIAL** : Comprendre et tenir sa place comme citoyen en étant au service des autres dans la société.

**LE SENS DE DIEU** : Amener à réfléchir sur les valeurs et le message de l'Évangile, en veillant à laisser à chacun la liberté de choix et de pensée.

## Moyens

**LE SYSTÈME DES ÉQUIPES** : Dans chaque unité, les jeunes sont regroupés en équipes stables (familles de Furets, tribus de Loustics, sizaines de Louveteaux, patrouilles d'Éclaireurs ou clans d'Éclaireuses, Routes) de 6 à 8 jeunes. Dans chaque équipe, chacun a un poste précis de responsabilité graduelle, permettant une progression personnelle.

**LA RÈGLE DE VIE** : Chaque unité est régie par une règle du jeu (la « loi ») dont les articles sont adaptés à chaque tranche d'âge. Par une « promesse », acte personnel et

libre, le jeune s'engage à faire son possible pour respecter cette règle. Cet engagement individuel est le ciment de toutes nos activités.

**LA PARTICIPATION, LA CONCERTATION** : D'une manière adaptée à leur âge, les jeunes sont largement inclus dans le processus de choix, de préparation et de réalisation des activités. Chacun est encouragé à s'exprimer et à contribuer aux projets communs.

**LE JEU, L'AVENTURE** : Pour répondre au besoin des jeunes d'apprendre et de se construire, les activités proposées privilégient le jeu et l'aventure.

**LA NATURE** : Au travers d'activités en plein air, le jeune apprend à découvrir, à connaître, à aimer, à respecter la nature et à préserver son environnement.

**LES CAMPS** : Séjours de vacances, camps de formation et séjours courts permettent une mise en pratique approfondie des techniques scouts, de la prise de responsabilités et de la vie en collectivité.

**DÉCOUVERTE SPIRITUELLE** : Des exemples de vie selon les valeurs de l'Évangile et des moments d'animation à partir de textes bibliques invitent à s'interroger et à discuter.

# Description de l'accueil

- **Nature de l'accueil :**

Centre de Loisirs sous la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

- **Période :**

Du samedi 22 septembre 2018 au 29 juin 2019.

La fréquence des rencontres est définie selon la tranche d'âge : mensuelle pour les 8-12 ans, bimensuelle pour 12-17 ans.

- **Public :**

L'accueil s'adresse à des jeunes de 8 à 17 ans séparés selon deux tranches d'âges :

- 8-12 ans (les louveteaux)
- 12-17 ans (les éclaireurs)

Il regroupe des jeunes qui ont déjà une expérience du scoutisme et d'autres qui le découvrent. Les objectifs et les activités tiennent compte de ces différences.

Compte-tenu du nombre d'animateurs bénévoles engagés pour l'année 2018-2019 nous limitons le nombre d'inscrits à 30 mineurs.

- **Equipe pédagogique:**

- o 1 Directeur BAFD
- o 5 animateurs dont 2 BAFA

- **Type d'hébergement**

Sans hébergement.

- **Localisation**

Les rencontres ont lieu au carrefour de l'Anémomètre à Clamart (92)

## ● Description du lieu

Le lieu de rencontre est situé en bordure de la forêt de Meudon, au carrefour de l'Anémomètre.

La forêt s'étend sur une superficie idéale pour des activités en plein air et proche de la ville et des transports en commun. Elle est parsemée de clairières utilisées pour la tenue de jeux et d'activités diverses.

Le carrefour de l'Anémomètre est :

- accessible en voitures et composé d'un parking facilitant le dépôt et la récupération des jeunes par les parents.
- le peu de fréquentation du lieu par des véhicules réduit les risques liés à la sécurité routière.

En cas de pluie, il est possible d'abriter l'ensemble des jeunes dans un local proche (10mn à pied) situé au 49 rue Paul Vaillant Couturier, à Clamart. Le local dispose de sanitaires.

# Buts et objectifs de l'accueil

Le directeur du séjour, en concertation avec l'équipe d'animation a élaboré le projet suivant pour l'accueil:

## 1. Encourager et accompagner les jeunes à prendre des responsabilités.

**Pourquoi ce but:** l'exercice de la responsabilité est un moyen qui contribue de manière forte à faire grandir le jeune. La formation, à tous les niveaux, constitue un moteur pour cela. Le principe d'éducation du « jeune par le jeune », propre au scoutisme, fait partie de cette prise de responsabilité.

### Objectifs pour atteindre ce but:

- Permettre à l'enfant/jeune d'organiser un jeu, une activité, une réflexion.
- Savoir gérer une équipe lors d'une activité (une construction, un jeu, ...)
- Être capable de gérer le matériel confié.
- Lors des week-ends, les équipes de jeunes (12-17ans) seront autonomes dans la préparation des repas, de certains jeux ou veillées, ou même des itinéraires de sorties...

## 2. Permettre aux jeunes de passer des moments agréables et enrichissants.

**Pourquoi ce but:** l'équipe d'encadrement souhaite que les jeunes gardent essentiellement le souvenir d'avoir vécu quelque chose qui leur a vraiment fait plaisir.

### Objectifs pour atteindre ce but :

- Les enfants et jeunes vivront la plupart des rencontres dans la nature plutôt que dans des bâtiments. Les bâtiments seront utilisés quand les conditions météorologiques ne permettent pas à l'enfant de vivre un moment agréable dans la nature.
- Le folklore propre au scoutisme, notamment l'indianisme pour les jeunes et le "Livre de la Jungle" pour les enfants, sera présent très régulièrement lors de nos rencontres. Ceci permet de stimuler l'imaginaire de l'enfant / du jeune.
- Être à l'écoute des attentes et des demandes de l'enfant / du jeune.

### **3. Encourager le jeune à progresser**

**Pourquoi ce but :** encourager l'enfant / le jeune à progresser, lui permettre de ne pas rester sur ses acquis. Il peut ainsi se sentir davantage utile aux autres lors des différentes activités.

**Objectifs pour atteindre ce but :**

- Organiser des activités permettant de découvrir de nouvelles techniques scouts.
- Veiller à la progression de chaque enfant / jeune.

### **4. Sensibiliser les jeunes à agir pour la société et les autres**

**Pourquoi ce but:** étant toujours à la recherche de son bien-être personnel, on en oublie bien vite ceux qui souffrent et qui ont besoin d'aide. De même pour les biens et lieux publics, chacun apprécie de les utiliser, de les trouver dans un état propre et fonctionnel, mais on ne pense pas forcément à l'entretien.

**Objectifs pour atteindre ce but :**

- Apprendre à respecter les lieux de rencontre (ramasser ses déchets après le goûter, laisser le lieu propre).
- Participer à la collecte de la Banque alimentaire.
- Participer à la journée "Opération forêt propre", organisée par la municipalité.

# Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques les plus importants de l'accueil sont ceux du scoutisme lui-même (voir le projet éducatif des EEF page 3). Les points suivants clarifient ou complètent les moyens pédagogiques du projet éducatif.

## **Une règle de vie claire et positive**

La « loi de l'éclaireur », la « loi du louveteaux » et les maximes des louveteaux expriment clairement les valeurs du scoutisme et encouragent chacun à vivre des valeurs de civisme telles l'honnêteté, l'entraide, la solidarité, et ainsi de suite. Ces principes sont connus et chaque participant au camp, parmi les jeunes comme parmi les adultes, est activement encouragé à les vivre.

## **L'engagement personnel**

Chaque jeune a l'occasion de s'engager publiquement vis à vis des valeurs du scoutisme. Le plus grande partie, d'ailleurs, l'ont déjà fait avant de venir dans le séjour. Toutefois, personne n'est obligé de prendre cet engagement car des valeurs personnelles ne peuvent pas être imposées. Par cet engagement, qui s'appelle la « promesse », celui qui le désire s'engage à faire de son mieux pour vivre ces valeurs en tout temps et en tous lieux, y compris en dehors des activités scoutées.

## **Le système des équipes**

Les équipes de 6 à 8 jeunes (sizaines de Louveteaux, patrouilles d'Éclaireurs ou clans d'Éclaireuses) permettent à l'enfant puis au jeune de construire sa propre personnalité, à assumer et vivre des choix et des responsabilités.

Dans chaque équipe, chacun a un poste de responsabilité graduelle précis, permettant une progression personnelle.

Chez les louveteaux, le système d'équipe n'est mis en place qu'à partir de janvier. Ceci permet d'accueillir les nouveaux enfants au sein du groupe (la meute) et de mieux connaître la personnalité / le caractère de chaque enfant avant de former les équipes (sizaines).

Chez les Eclaireurs, un jeune reste dans la même équipe (patrouille) durant toutes ses années d'inscriptions sauf cas exceptionnel pour rééquilibrer les équipes ou pour mieux faire progresser un jeune.

## **La semi-autonomie pour les jeunes (12-17 ans) uniquement.**

**Il n'y a pas et ne peut pas y avoir de semi-autonomie dans la section des enfants, mais la semi-autonomie est un principe pédagogique fondamental pour les adolescents.** Plutôt que de parler d'autonomie proprement dite, le terme semi-autonomie décrit plus précisément la pédagogie en question, puisque les jeunes ne sont jamais laissés entièrement à eux-mêmes.

Lors de mini-camps ou de camps, les responsables adultes savent où sont les jeunes et comment les joindre (itinéraires des déplacements bien vérifiés avec les responsables adultes avant le départ, visites pendant les trajets et/ou sur les lieux, communication au sifflet en morse à l'intérieur du camp, téléphones portables utilisés pour un contact rapide pour des déplacements en dehors du camp...). Les jeunes vivent en semi-autonomie même à l'intérieur du camp pendant certaines activités (dont la préparation de certains repas). Ils partent aussi à l'extérieur du camp en semi-autonomie par moments, et notamment pour l'« explo », un temps de visite dans la région. En plus des contacts réguliers avec les responsables adultes, ils sont constamment sous la responsabilité d'un jeune (leur « chef de patrouille ») qui, tout en étant mineur, a suivi une formation pour le préparer à ce rôle. Si une patrouille n'a pas de chef de patrouille suffisamment formé par l'école de formation au scoutisme, elle doit vivre sous la direction d'un animateur adulte car, sans cette formation, la semi-autonomie peut présenter des risques que les jeunes ne seraient pas en mesure d'assumer. Le directeur peut aussi demander la présence d'un animateur adulte s'il estime que la maîtrise du scoutisme d'un chef de patrouille n'est pas suffisante, quel que soit le niveau de formation du jeune et ce, même à l'encontre de l'opinion du chef de troupe. Ceci enlève un élément pédagogique important au scoutisme, mais est préférable à la prise de risques inconsidérés.

Les parents sont informés de ce principe et du type d'activités dont il est question (déplacements sans la présence physique continue d'un responsable adulte, préparation de certains repas, construction des installations dans le lieu de vie...) et autorisent explicitement la participation de leur enfant à ces activités.

## **Participation active de chacun, avec retours réguliers**

Les jeunes sont encouragés à s'impliquer pleinement dans le programme, non seulement dans le déroulement des activités mais aussi dans l'élaboration du programme.

## **L'émulation bien cadrée**

Le scoutisme utilise beaucoup le jeu et les concours pour motiver les jeunes et, en même temps, permettre une évaluation régulière de la progression des uns et des autres. Toutefois, les jeunes comme les chefs sont sensibilisés aux risques de l'émulation. Il n'est pas utile qu'un jeune soit encouragé à se rendre compte de sa valeur personnelle uniquement dans sa capacité à « marquer des points » dans un jeu.

## **Un folklore propre au scoutisme**

Les traditions du scoutisme forment un cadre familier pour ceux qui aiment ce milieu. Ce cadre sera donc largement présent durant les rencontres. Il fait partie du « jeu », mais aussi de l'identité de l'éclaireur ou du louveteau et, donc, de la pédagogie du scoutisme (puisque les éléments de ce folklore sont étudiés pour encourager l'éclaireur ou le louveteau à vivre les valeurs du scoutisme).

## **Des moments de réflexion spirituelle**

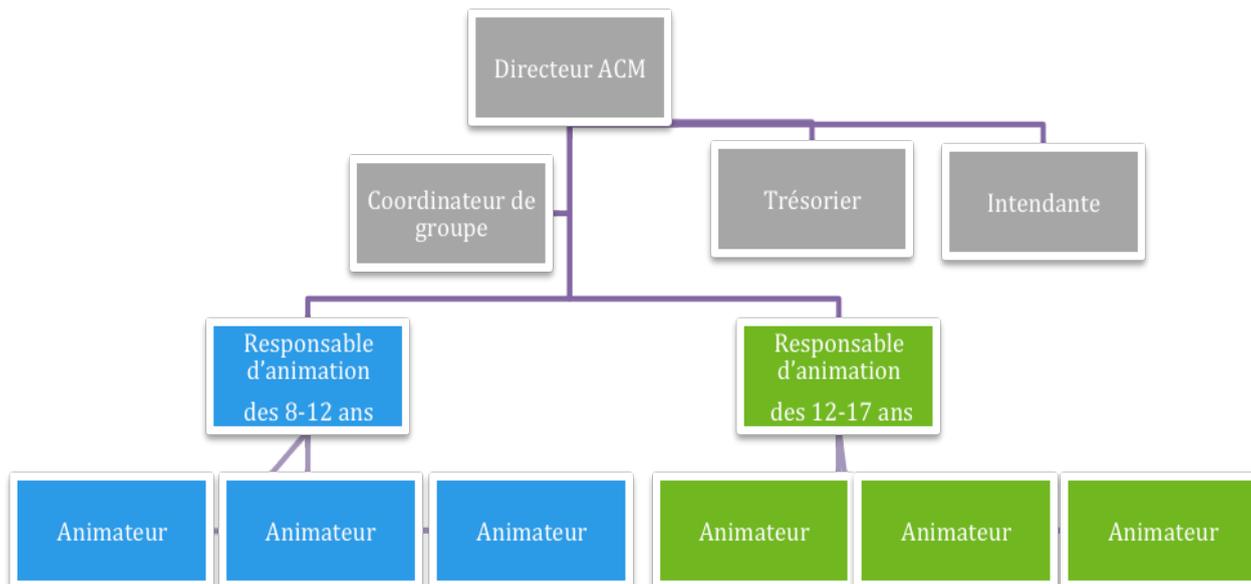
Les Éclaireurs Évangéliques de France sont d'orientation protestante évangélique, comme le nom l'indique. Une majorité des familles représentées parmi les participants aux rencontres partagent cette orientation et désirent que les valeurs spirituelles de l'évangile fassent partie du cadre dans lequel les jeunes vivent leur scoutisme. En même temps, les EEF accueillent aussi des jeunes ne partageant pas cette orientation et se veulent pleinement respectueux de leurs choix. Partant du principe qu'un choix informé est toujours préférable à un choix fait dans l'ignorance, le séjour comportera des moments de chants, de prière et de réflexion sur l'enseignement de la Bible et l'application de ces valeurs dans la vie actuelle, ce qui permet aux jeunes de se positionner en pleine connaissance de cause.

Tous les jeunes sont encouragés à exprimer leurs opinions et même leurs désaccords pendant ces moments, à condition de le faire dans une attitude qui respecte les choix de ceux qui ont un autre avis. Le choix de ces valeurs spirituelles étant une décision profondément intime et personnelle pour chacun, personne ne peut et ne doit être obligé, ou même subir une pression particulière dans ce sens, à adhérer à tel ou tel système de croyance.

Chaque jeune reste donc pleinement libre de ses propres choix, sans que l'adhésion aux valeurs spirituelles du protestantisme évangélique soit une condition quelconque pour la participation dans quelque aspect que ce soit du séjour. Ces moments de réflexion spirituelle se veulent attrayants et intéressants, avec chants et autres animations, et chaque jeune est encouragé à y assister. Toutefois, si un jeune ne veut pas y assister, il n'y sera pas contraint ; une activité alternative sera proposée, sous la responsabilité d'un animateur désigné.

# Moyens humains

## Organisation générale et répartition des responsabilités:



*Note : les liens entre les différents rôles représentent les liens hiérarchiques ainsi que les responsabilités*

## Equipe de direction

- **Directeur et sous-directeur ACM**

Le directeur et le sous-directeur sont responsables devant l'organisateur (les EEF), les parents et les autorités légales (Jeunesse et Sports, mairie, gendarmerie, ONF...) du bon déroulement de l'accueil. Il est donc nécessaire de veiller à ce que tous les moyens soient mis en œuvre pour assurer un déroulement optimum de l'accueil. Pour ce faire, il délègue un certain nombre de responsabilité aux personnes compétentes et s'assure que cela est mis en place conformément à ce qui a été prévu. Il n'hésite pas à soutenir et former les personnes de l'équipe dans les domaines où cela s'avère nécessaire. Il s'occupe aussi de la logistique des séjours de courtes durées (week-ends).

- **Coordinateur de Groupe**

Le coordinateur de groupe s'occupe de la relation avec l'organisateur:

- Responsable du tableau des inscriptions, à remplir à partir d'un fichier fourni par l'organisateur avec l'aide des responsables d'animation.
- Responsable achat de matériel.
- Centralise les rapports d'activité de chaque branche et les transmet à l'organisateur:

Il est également en charge de la relation avec le gérant des locaux.

## Equipe d'animation

- **Responsables d'animation**

Un responsable d'animation est défini par tranche d'âge, soit deux responsables au total. Les responsables d'animation assurent la coordination de l'équipe d'animation, préparent l'organisation des rencontres dont ils ont la charge aux côtés des animateurs de leur branche, supervisent le bon déroulement des rencontres et l'encadrement de leurs jeunes. Les responsables d'animation ont également pour mission de veiller aux respects de la pédagogie et des objectifs définis conjointement avec le directeur.

- **Les animateurs**

Les animateurs ont pour mission de superviser les jeunes durant les rencontres et de les animer conformément au programme et aux objectifs établis.

## Equipe technique

En support de nos activités, deux rôles importants sont définis:

- **Le trésorier du groupe:** il réalise le budget prévisionnel à l'année, suit les finances durant l'année et établit un bilan en fin d'année (en juin). L'état des comptes et le bilan de l'année sont transmis à l'ensemble de l'équipe pour assurer une transparence, mais également pour apporter une visibilité sur les moyens dont le groupe dispose.
- **L'intendante:** elle apporte son soutien de manière ponctuelle lors des week-ends. L'intendante établit les menus et les partage avec le directeur. Elle réalise les courses ou délègue cela selon ses possibilités. Elle réalise suivant les besoins certains ou la totalité des repas durant les week-ends où son aide est nécessaire. L'intendante a suivi une formation spécifique dans le cadre des camps de formation interne « Mafeking ».

# Moyens matériels

## **Budget :**

Le groupe s'autofinance sur ses fonds propres de manière autonome. Les ressources financières proviennent de l'excédent des camps d'été et des inscriptions annuelles.

Le bilan annuel est communiqué et partagé à l'ensemble de l'équipe ainsi qu'à l'organisateur, l'association des EEF.

## **Matériel :**

Le groupe dispose du matériel suivant :

- Outillage collectif (bâches, ficelle,...)
- Matériel d'intendance correspondant à une capacité d'environ 50 jeunes
- Matériel d'infirmier
- Matériel pédagogique
- Mise à disposition d'un véhicule par une association culturelle de la ville (pour le transport du matériel lors des week-ends)
- Matériel pour les équipes (tentes, outillage, matériel de cuisine)

# Organisation générale de l'accueil

## Règles de vie

La règle la plus fondamentale dans nos camps est la loi de l'éclaireur. Il est demandé à tout encadrant de faire de son mieux pour vivre cette loi

<b>Règles de vie Louveteaux: 8-12 ans</b>	<b>Regles de vie Eclaireurs: 12 -17 ans</b>
<p>En entrant à la meute, l'enfant devient louveteau ou louvette du Clan de Seeonee (voir le "Livre de la Jungle" de Rudyard Kipling qui est la fiction utilisé lors de nos rencontres) .</p> <p>Ce Clan forme un peuple libre car il possède une loi, des maximes, une devise et des maître-mots que tous les louveteaux connaissent et qui les aident à vivre ensemble.</p> <p><b>La loi de la meute:</b> Le louveteau écoute le Vieux Loup. Le louveteau ne s'écoute jamais.</p> <p><b>La devise:</b> De notre mieux.</p> <p><b>Les maximes</b> Un Louveteau pense d'abord aux autres, est toujours gai, dit toujours vrai, est toujours propre, ouvre ses yeux et ses oreilles.</p>	<p>La règle la plus fondamentale lors de nos rencontres est <b>la loi de l'éclaireur:</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Un éclaireur n'a qu'une parole.</li><li>2. Un éclaireur est loyal.</li><li>3. Un éclaireur se rend utile.</li><li>4. Un éclaireur est l'ami de tout le monde et le frère de tous les autres éclaireurs.</li><li>5. Un éclaireur est courtois.</li><li>6. Un éclaireur aime et respecte la nature.</li><li>7. Un éclaireur est discipliné.</li><li>8. Un éclaireur est toujours de bonne humeur.</li><li>9. Un éclaireur est courageux, débrouillard, décidé.</li><li>10. Un éclaireur est tenace.</li><li>11. Un éclaireur est travailleur, prévoyant, économe.</li><li>12. Un éclaireur est propre dans son corps, dans ses pensées, ses paroles et ses actes.</li></ol> <p>Il est demandé à tout participant aux rencontres de faire de son mieux pour vivre cette loi, que ce soit un jeune ou un encadrant.</p>

## Instance d'expression et de décisions

Différentes instances composent la vie du groupe:

- La réunion de l'équipe d'animation par branche:

Aussi fréquemment que nécessaire et à minima avant chaque rencontre, les chefs de chaque branche se réunissent (physiquement ou à distance par téléphone ou autre) pour préparer les rencontres, en faire le bilan, prendre les décisions relatives à la vie du groupe, à son fonctionnement, aux jeunes et aux parents. Les actions qui peuvent en découler sont ensuite réparties entre chacun.

- La réunion générale de l'équipe d'animation:

Une fois par trimestre, l'ensemble de l'équipe se réunit pour aborder les sujets concernant l'ensemble du groupe, communiquer sur les activités et tous les sujets communs qui s'imposent. Cette réunion a également pour but de maintenir et renforcer les liens de l'ensemble de l'équipe, ciment indispensable.

- Le « Conseil des Chefs »:

Cette réunion concerne l'ensemble de la « haute patrouille », c'est-à-dire les responsables d'équipe parmi les jeunes. Celle-ci a lieu chaque fois que nécessaire. Le responsable de l'équipe d'animation et un autre membre de l'équipe des animateurs sont présents à minima lors de cette réunion. Cette rencontre permet aux jeunes, à travers leurs représentants qui sont les chefs de patrouilles, de s'exprimer sur le déroulement des activités et de participer aux décisions concernant les activités à venir.

- Le « Conseil d'Akéla »:

Cette rencontre concerne la section des enfants. Elle permet aux enfants les plus expérimentés d'être le porte-parole de leurs équipes. Ils peuvent donner leur avis sur les activités ayant eu lieu et à venir avec le responsable de la section enfants, appelé « Akéla » dans le folklore du louvetisme.

## **Déroulement type d'une rencontre**

- **Accueil des parents et enfants**

- **Premier rassemblement:**

Explications sur le déroulement de la rencontre.

- **Activité du jour et petits jeux:**

Des activités propre au scoutisme sont proposées aux enfants afin de les faire progresser dans leur savoir-faire (orientation, secourisme, noeuds, froissartage, ...).

Une activité physique est prévue à chaque rencontre.

- **Moment de réflexion spirituelle**

- **Goûter**

- **Dernier rassemblement:**

Avant de partir nous recueillons les retours des jeunes a travers le cercle de la famille heureuse pour les enfants ou un rassemblement pour les jeunes.

- **Accueil des parents et départs des enfants:**

Ceci permet de recueillir régulièrement les retours des jeunes.

# Modalités d'évaluation de l'accueil

Chaque réunion trimestrielle de l'équipe d'encadrement sera l'occasion de faire un point de parcours et de prendre du recul sur notre organisation, notre fonctionnement et nos moyens.

A chaque fin d'année, une réunion spécifiquement prévue à cet effet permettra à l'équipe d'animation de porter une auto-évaluation de l'ensemble de l'accueil sur l'année et d'en tirer un bilan. En tant que directeur, il m'incombera de mettre en place le cadre et des règles définies pour favoriser un bilan constructif portant sur des faits et non des personnes. A l'issue de cette réunion, des décisions et des actions concrètes permettront de corriger les éléments qui doivent l'être pour l'année suivante ou au contraire de capitaliser sur les éléments jugés positifs.

## Evaluation des objectifs

Les buts pédagogiques du séjour se déclinent en objectifs pratiques et vérifiables qui sont censés permettre d'atteindre les buts. Le directeur et l'équipe d'animation doivent se référer tout au long de l'année à ces objectifs afin d'être en mesure d'atteindre les buts visés.

## Evaluation des moyens

Le directeur et l'équipe d'animation doivent aussi évaluer les moyens pédagogiques, humains et matériels mis en place, en vue de savoir s'ils sont suffisants, trop importants, pas assez précis, etc. Cela se fait notamment au cours des différentes réunions de l'équipe d'animation.

## Evaluation du fonctionnement de l'équipe d'animation

Le nombre d'animateurs était-il suffisant? Les animateurs avaient-ils les compétences nécessaires? Y a-t-il eu des problèmes entre animateurs, ou entre le directeur et chefs d'équipes? Les réponses à ces questions permettront à l'équipe organisatrice de mieux savoir, à l'avenir, comment structurer l'équipe d'animation d'un séjour de ce type. Il est très important, toutefois, de ne pas évaluer les personnes elles-mêmes, mais uniquement leurs capacités à remplir les rôles qui leur ont été confiés.

## Evaluation de l'équipe de direction

L'évaluation porte essentiellement sur le rôle du directeur et des responsables de branche. Cette évaluation porte notamment sur des aspects de fonctionnement, de communication, de répartition des responsabilités.

## Evaluation du déroulement général de l'accueil

L'évaluation porte sur la satisfaction des jeunes de manière générale. S'il ressort que les jeunes ont passés des moments agréables, ont progressé sur les objectifs définis alors l'évaluation sera plutôt positive. En revanche si les jeunes n'ont été que simple « consommateur » des activités proposés, ou alors se sont ennuyés il est clair que des manquements importants auront eu lieu.

L'évaluation doit se faire tout au long de l'année afin de veiller à une dynamique favorable à la progression et à l'atteinte des buts que nous visons.